

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Ernest Rignault, 4 mai 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à Ernest Rignault, 4 mai 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (221 bis r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Ernest Rignault, 4 mai 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49615>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 mai 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Rignault, Ernest](#)

Lieu de destination Corbigny (Nièvre)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin envoie à Rignault deux feuilles d'impositions qui lui ont été adressées de Corbigny. Il le prie de remettre à qui de droit celle qui concerne un terrain dont il n'est plus propriétaire et de demander au propriétaire de l'hôtel de la Poste qui jouit du petit enclos de Corbigny de lui verser le loyer annuel de 5 F de 1877 et de 1878. Godin voudrait que le terrain soit vendu aux enchères. Sur le paiement par monsieur Benoit des baraques du sondage de Sardy.

Mots-clés

[Impôts](#)

Personnes citées [Benoit \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Corbigny \(Nièvre\)](#)
- [Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

221 bis
Quin le 4 Mai 78

Monsieur Biquart
Maire
à Carbiqny.

Je vous envoie sous ce plis
des avisements qui m'ont
été adressés de Carbiqny. N'étant
plus possesseur que d'une seule
parcelle, je vous prie de faire re-
mettre à qui de droit celle qui ne
me concerne pas et de veiller à ce
que la mutation soit faite.

Quant au petit enclos de
Carbiqny, le propriétaire de l'Hô-
tel de St. Poul - s'était engagé à
toucher les fruits pour la jouis-
sance du terrain jusqu'à la vente,
et à me payer cinq francs de loyer
par an, il me doit l'année
dernière et l'année courante.

Je vous prie de lui faire réclamer
ces dix francs, et de voir s'il a
fait valuer le terrain. S'il ne
l'a pas fait, il faudrait le
mettre en d'autres mains,
mais le mieux serait de m'en
débarrasser et de la vendre aux
enchères.

Je pense que vous avez reçu
de M. Benoit le prix des haraques
de Sardy. Vous m'obligerez de
m'en informer.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Godin